

Fiche de données de Sécurité

Produit: **SUN PROFESSIONAL RINCAGE - 6x2L** Page: 1/6
FDS N°:DIVER-1415 Version du :2009-06-17

1 - IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIETE

- NOM DU PRODUIT : SUN PROFESSIONAL RINCAGE - 6x2L
- REFERENCE : 1415
- FOURNISSEUR : JohnsonDiversey
9-11, avenue du Val de Fontenay
94133 - FONTENAY-SOUS-BOIS- Cedex
- Téléphone / Fax : 01.45.14.76.76 - Fax : 01.45.14.76.11
- E-mail / Site internet :
- Numéro d'appel d'urgence : 01 45 42 59 59
- Informations complémentaires - Type d'utilisation : Liquide de rinçage de la vaisselle en machines professionnelles.
E-mail : FDSinfo-FR@johnsondiversey.com

2 - IDENTIFICATION DES DANGERS

- Pas de risque spécifique connu.
La classification du produit est conforme aux exigences de la Directive 99/45/CE et l'arrêté du 9 novembre 2004 concernant les préparations (Produit non classé corrosif suivant test OCDE 431).

3 - COMPOSITION / INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

- Préparation liquide.

Constituants contribuant aux dangers :

CAS N°111905-53-4 Alcool alkyl alkoxylique - Xi; R36/38 5-15%
EINECS polymère
CAS N°77-92-9 Acide citrique - Xi; R36 5-15%
EINECS 201-069-1
CAS N°111905-53-4 Alcool alkyl alkoxylique - Xi,N; R38-50 < 5%
EINECS polymère
Indications complémentaires:
Le libellé des phrases de risque est mentionné dans le chapitre 16.

4 - PREMIERS SECOURS

- EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX:
Rincer immédiatement et abondamment avec de l'eau et consulter un spécialiste si l'irritation persiste.
- EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU:
Rincer avec de l'eau. En cas de lésions, consulter un médecin.
- EN CAS D'INGESTION:
Retirer le produit de la bouche et consulter immédiatement un médecin ou le Centre Anti-Poisons: 01 40 05 48 48.
- EN CAS D'INHALATION :
Retirer de la source d'exposition et installer l'accidenté dans une zone aérée. Si des difficultés respiratoires surviennent consulter un médecin.

5 - MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

- Moyens d'extinction : CO2, poudre d'extinction ou eau pulvérisée. Combattre les foyers importants par de l'eau pulvérisée ou de la mousse résistant à l'alcool.
Equipements de sécurité: aucune mesure particulière n'est requise.

Fiche de données de Sécurité

Produit: **SUN PROFESSIONAL RINCAGE - 6x2L** Page: 2/6
FDS N°:DIVER-1415 Version du :2009-06-17

6 - MESURES A PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

- **Précautions individuelles :** non nécessaire
- **Précautions pour la protection de l'environnement :**
 - Ne pas rejeter le produit pur.
 - Se conformer aux arrêtés et règlements préfectoraux en vigueur.
- **Méthodes de nettoyage :**
 - Endiguer et absorber sur support inerte.
 - Laver les résidus à grande eau.

7 - MANIPULATION ET STOCKAGE

- MANIPULATION :** Respecter les mesures de sécurité usuelles pour l'utilisation de produits chimiques.
Manipuler en évitant les projections.
- STOCKAGE :** Stocker le produit dans son emballage d'origine, fermé.
La température de stockage doit être comprise entre 0°C minimum et +40°C maximum.
Stocker à l'écart des produits alcalins.
Préparation ne relevant pas de la législation sur les installations classées.

8 - CONTROLE DE L'EXPOSITION / PROTECTION INDIVIDUELLE

- COMPOSANTS AYANT DES VALEURS LIMITES D'EXPOSITION:
Le produit ne contient aucun composant avec des valeurs limites à respecter.
- EQUIPEMENTS INDIVIDUELS DE PROTECTION:
Protection respiratoire: non nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.
Protection des mains: non nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.
Protection des yeux: le port de lunettes de protection est recommandé lors de manipulation de produit pur.

9 - PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

- Aspect :** Liquide limpide, incolore.
- pH :** produit pur : <= 2.0
- Température de changement d'état :** non déterminée
- Point éclair :** non applicable
- Caractéristiques d'explosivité :** non explosif
- Densité :** à 20°C : 1.04 g/cm³
- Solubilité :** miscible à l'eau.

Information complémentaire :

10 - STABILITE ET REACTIVITE

- Pas de décomposition en cas d'usage conforme.
Réagit avec les alcalins.
Pas de produits de décomposition dangereux connus

Fiche de données de Sécurité

Produit:

SUN PROFESSIONAL RINCAGE - 6x2L

Page: 3/6

FDS N°:DIVER-1415

Version du :2009-06-17

11 - INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

- - TOXICITE AIGUE: DL 50 (oral) > 2000 mg/kg
 - EFFET PRIMAIRE D'IRRITATION:
 - peau: ne provoque pas d'irritations dans les conditions normales d'utilisation
 - yeux: ne provoque pas d'irritations dans les conditions normales d'utilisation
 - inhalation: ne provoque pas d'irritations dans les conditions normales d'utilisation.
 - ingestion: pas d'effet nocif sauf en cas d'ingestion importante de produit Selon le procédé de calcul de la dernière version en vigueur de la Directive générale CEE de classification des préparations, le produit n'est pas soumis à une obligation de marquage

12 - INFORMATIONS ECOLOGIQUES

- - Dans les conditions normales d'utilisation, le produit ne doit pas causer d'effets néfastes sur l'environnement.

13 - CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

- - Se conformer aux arrêtés et règlements préfectoraux en vigueur, tant pour le produit que pour les emballages.
 - Pas de rejets importants directement dans le milieu naturel, récupération et traitement par un organisme agréé.
 - Nomenclature déchets: 20 01 30 (détergents autres que ceux visés à la rubrique 20 01 29)

14 - INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

- - ADR/RID - Produit non classé selon la réglementation des transports des matières dangereuses.
 - IMDG - Produit non classé selon la réglementation des transports maritimes des matières dangereuses.

15 - INFORMATIONS REGLEMENTAIRES

- - La classification du produit est conforme aux exigences de la Directive 99/45/CE et l'arrêté du 9 novembre 2004 concernant les préparations (Produit non classé corrosif suivant test OCDE 431).
Mentions supplémentaires notées sur l'étiquette:
Fiche de données de sécurité disponible sur demande pour les professionnels.
Références réglementaires françaises:
 - Arrêté du 09/11/2004 modifiant l'arrêté du 05/01/1993 fixant les modalités d'élaboration et de transmission des fiches de données de sécurité et transposant la directive 2001/58/CE.
 - Toutes les fiches de données de sécurité de nos produits peuvent être consultées et/ou obtenues sur Internet:www.diese-fds.com.

16 - AUTRES INFORMATIONS

Règlement CE N° 648/2004 :

CONCENTRATION en %	< 5	5 à <15	15 à <30	30 & +
Agents de surface non ioniques		X		
Polycarboxylates	X			

Fiche de données de Sécurité

Produit: **SUN PROFESSIONAL RINCAGE - 6x2L** Page: 4/6
FDS N°:DIVER-1415 Version du :2009-06-17

- Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit, et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.
Utilisation uniquement réservée au secteur professionnel.
Ref.France: FDS 1415 - Vers.4(17/06/2009)
Ref.Internat.MSDS3630; Vers.4 (07/04/2009) - Code formule: FAKFS09W13

Fiche de données de Sécurité

Produit:

SUN PROFESSIONAL RINCAGE - 6x2L

Page: 5/6

FDS N°:DIVER-1415

Version du :2009-06-17

ANNEXE

Liste des phrases R :

(AFISE 16/10/02)

- R 1 : Explosif à l'état sec.
R 2 : Risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
R 3 : Grand risque d'explosion par le choc, la friction, le feu ou d'autres sources d'ignition.
R 4 : Forme des composés métalliques explosifs très sensibles.
R 5 : Danger d'explosion sous l'action de la chaleur.
R 6 : Danger d'explosion en contact ou sans contact avec l'air.
R 7 : Peut provoquer un incendie.
R 8 : Favorise l'inflammation des matières combustibles.
R 9 : Peut exploser en mélange avec des matières combustibles.
R 10: Inflammable.
R 11: Facilement inflammable.
R 12: Extrêmement inflammable.
R 14: Réagit violemment au contact de l'eau.
R 15: Au contact de l'eau, dégage des gaz extrêmement inflammables.
R 16: Peut exploser en mélange avec des substances comburantes.
R 17: Spontanément inflammable à l'air.
R 18: Lors de l'utilisation, formation possible de mélange vapeur _ air inflammable/explosif.
R 19: Peut former des peroxydes explosifs.
R 20: Nocif par inhalation.
R 21: Nocif par contact avec la peau.
R 22: Nocif en cas d'ingestion.
R 23: Toxicité par inhalation.
R 24: Toxicité par contact avec la peau.
R 25: Toxicité en cas d'ingestion.
R 26: Très toxique par inhalation.
R 27: Très toxique par contact avec la peau.
R 28: Très toxique en cas d'ingestion.
R 29: Au contact de l'eau dégage des gaz toxiques.
R 30: Peut devenir facilement inflammable pendant l'utilisation.
R 31: Au contact d'un acide, dégage un gaz毒ique.
R 32: Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
R 33: Danger d'effets cumulatifs.
R 34: Provoque des brûlures.
R 35: Provoque de graves brûlures.
R 36: Irritant pour les yeux.
R 37: Irritant pour les voies respiratoires.
R 38: Irritant pour la peau.
R 39: Danger d'effets irréversibles très graves.
R 40: Effet cancérogène suspecté _ preuves insuffisantes
R 41: Risque de lésions oculaires graves.
R 42: Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.
R 43: Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.
R 44: Risque d'explosion si chauffé en ambiance confinée.
R 45: Peut provoquer le cancer.
R 46: Peut provoquer des altérations génétiques héréditaires.
R 48: Risque d'effets graves pour la santé en cas d'exposition prolongée.
R 49: Peut provoquer le cancer par inhalation.
R 50: Très toxique pour les organismes aquatiques.
R 51: Toxicité pour les organismes aquatiques.
R 52: Nocif pour les organismes aquatiques.
R 53: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.
R 54: Toxicité pour la flore.
R 55: Toxicité pour la faune.
.../...

Fiche de données de Sécurité

Produit:

SUN PROFESSIONAL RINCAGE - 6x2L

Page: 6/6

FDS N°:DIVER-1415

Version du :2009-06-17

Liste des phrases R (suite) :

- R 56: Toxique pour les organismes du sol.
 - R 57: Toxique pour les abeilles.
 - R 58: Peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement.
 - R 59: Dangereux pour la couche d'ozone.
 - R 60: Peut altérer la fertilité.
 - R 61: Risque pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
 - R 62: Risque possible d'altération de la fertilité.
 - R 63: Risque possible pendant la grossesse d'effets néfastes pour l'enfant.
 - R 64: Risque possible pour les bébés nourris au lait maternel.
 - R 65: Nocif: peut provoquer une atteinte des poumons en cas d'ingestion
 - R 66: L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gercures de la peau.
 - R 67: L'inhalation de vapeurs peut provoquer somnolence et vertiges.
 - R 68: Possibilité d'effets irréversibles
-